

Rapport public Parcoursup session 2025

Université Clermont Auvergne - Licence - Arts du spectacle

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université Clermont Auvergne - Licence - Arts du spectacle (15263)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 18%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 50%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Clermont Auvergne - Licence - Arts du spectacle (15263)	Jury par défaut	Tous les candidats	140	518	514	514	94

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Clermont Auvergne - Licence - Arts du spectacle (15263)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	378	374	374	70	74,5 %
			Masculin	140	140	140	24	25,5 %
			Total	518	514	514	94	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université Clermont Auvergne - Licence - Arts du spectacle (15263)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	4	4	4	0	0 %
				Sans mention	136	136	136	28	40,6 %
				AB	136	136	136	29	42 %
				B	86	86	86	11	15,9 %
				TB	25	25	25	1	1,4 %
				TBF	2	2	2	0	0 %
			Baccalauréat Technologique	Total	389	389	389	69	100 %
				Échec au bac	1	1	1	0	0 %
				Sans mention	16	16	16	3	50 %
				AB	20	20	20	2	33,3 %
				B	8	8	8	1	16,7 %
				TB	3	3	3	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Baccalauréat Professionnel	TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	49	49	49	6	100 %
				Échec au bac	6	6	6	0	0 %
				Sans mention	26	26	26	7	41,2 %
				AB	15	15	15	5	29,4 %
				B	12	12	12	4	23,5 %
				TB	7	7	7	1	5,9 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	67	67	67	17	100 %
				Sans mention	6	5	5	2	100 %
			Autres diplômes de niveau bac	B	1	1	1	0	0 %
				TBF	2	0	0	0	0 %
				Total	9	6	6	2	100 %
				Sans mention	4	3	3	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	4	3	3	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Clermont Auvergne - Licence - Arts du spectacle (15263)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	385	384	384	63	67 %
			En réorientation	77	74	74	19	20,2 %
			Non scolarisés	48	48	48	11	11,7 %
			Scolarité étrangère	4	4	4	1	1,1 %
			Autres	4	4	4	0	0 %
			Total	518	514	514	94	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Clermont Auvergne - Licence - Arts du spectacle (15263)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Humanités, Littérature et Philosophie & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	41	41	41	7
			Autres doublettes	333	333	333	56
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Clermont Auvergne - Licence - Arts du spectacle (15263)	Jury par défaut	Humanités, Littérature et Philosophie & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	11 %	11 %	11 %	11,1 %
		Autres doublettes	89 %	89 %	89 %	88,9 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Prioritairement les notes en français, philosophie, langue vivante 1, histoire-géographie et arts lorsque ces enseignements sont suivis, ou leurs équivalents	Bulletins de 1ère et Terminale et tout autre bulletin transmis par le candidat	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Fiche Avenir, Appréciations des bulletins de notes disponibles	Important
	Expression écrite et qualités rédactionnelles	Bulletins de 1ère et Terminale et tout autre bulletin transmis par le candidat	Important
	Raisonnement logique et scientifique	Bulletins de 1ère et Terminale et tout autre bulletin transmis par le candidat	Important
Savoir-être	Autonomie, Capacité à s'investir, Implication	Fiche Avenir	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Capacité à réussir	Fiche Avenir	Important
	Adéquation du parcours d'études et cohérence du projet	Scolarité, Lettre de motivation, Activités et centres d'intérêt	Important
	Motivation et connaissances de la formation	Lettre de motivation, Activités et centres d'intérêt	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen, associatif, étudiant...	Activités et centres d'intérêt, Lettre de motivation	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est inférieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Arts du Cirque Spécialité (EDS)
- Arts Plastiques Spécialité (EDS)
- Cinéma-Audiovisuel Spécialité (EDS)
- Danse Spécialité (EDS)
- Histoire des Arts Spécialité (EDS)
- Musique Spécialité (EDS)
- Théâtre-Expression dramatique Spécialité (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

La formation n'est pas sélective.

La Commission d'Examen des Vœux n'a pas ordonné les candidatures : tous les candidats ont été appelés dès le début de la phase principale.

Elle a identifié des profils auxquels elle a proposé une réponse OUI SI dans l'attente d'une analyse plus spécifique à la rentrée universitaire.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La Commission d'Examen des Vœux recommande aux candidats de lire la fiche ParcourSup avec attention. Des informations détaillées sur la formation sont également disponibles sur le site de l'Université Clermont Auvergne : <https://www.uca.fr/>

Signature :

Mathias BERNARD,
Président de l'établissement Université Clermont
Auvergne